



Services à domicile

Sophie Gautier et Christelle Harzelli, lauréates du trophée « Elles créent »

Elles sont toutes deux infirmières diplômées d'Etat de formation et ont décidé d'unir leurs compétences pour créer au printemps dernier « Action Domicile », une société de services à la personne, orientée vers les personnes âgées, malades ou en fin de vie désirant rester en leur domicile. Sophie Gautier et Christelle Harzelli sont lauréates du trophée « Elles créent ». Ce qui a séduit le jury parmi les 130 dossiers présentés : sûrement la chaleur humaine et le souci de l'autre dont font preuve ces deux professionnelles. « Nous nous occupons des prises en charges, coordonnons toutes les actions entre les professionnels de santé et réalisons de fréquents contrôles. Ceci dès la sortie d'hospitalisation. Nous aimerions nous spécialiser dans les soins palliatifs et permettre aux malades de rester chez eux jusqu'au bout dans les meilleures conditions possible pour eux et pour leur entourage. »

En moins de six mois, 14 personnes ont été salariées en CDI, l'objectif est d'atteindre 50 personnes d'ici fin 2009. Un personnel encadré et qualifié. Action Domicile, prestataire, responsable de son personnel, et non pas uniquement mandataire, mène d'ailleurs une démarche de certification Iso 9001. Sophie Gautier et Christelle Harzelli louent 150 m² de bureaux à Marcq-en-Baroeul, un espace accueillant divisé en salles de réunion, de formation, salon de détente ou espace privé pour la réception des familles.

La démarche de création d'entreprise n'a pas toujours été simple. Elles ont investi leurs économies, trouvé difficilement un banquier qui voulait bien leur faire confiance. L'avenir devait leur donner raison. Leur réseau leur a amené les premiers clients sur une base de confiance mutuelle. Le bouche à oreille a fait le reste...

Grégory Prouhet habille le bébé et le jeune enfant

Des coloris tendance, des coupes déstructurées, des dessins qui étonnent : les centrales d'achats trouvent chez Track Up des produits finis avec une plus value mode à des prix attractifs. Ceci grâce à la réactivité d'une structure légère et à la fabrication des articles en Asie : Chine, Inde ou Vietnam. Des pays que Grégory Prouhet connaît bien car il a été responsable des achats sur cette zone pour une société spécialisée dans le grand import. « Lorsque celle-ci a cessé son activité, je me suis mis à mon compte car je savais qu'il existait une réelle demande de la part des centrales d'achats pour des articles innovants de mode enfantine. Certaines externalisent chez nous leur cabinet de style. Notre stylistes s'inspire des lieux les plus branchés de Londres ou de Barcelone ».

Track Up, créée à Roubaix en janvier dernier, est accompagnée par Lille métropole initiative, Réseau entreprendre Nord et Patrice Danel, un chef d'entreprise qui a notamment soutenu Grégory Prouhet auprès des banques. Track Up comporte deux associées salariées : l'une chargée du style, l'autre du suivi de l'import. De la prise des commandes à l'embarquement en passant par les documents douaniers, la préparation, l'achat des matières, le respect du planning (broderie, boutons...), le suivi du trajet (33 jours depuis la Chine), il se passe 120 jours où chaque détail a son importance et peut faire capoter l'affaire.

Grands distributeurs, discounters, petites chaînes spécialisées dans le textile, à chacun de ses clients, Grégory Prouhet apporte une plus-value de service et de création. Une stratégie qui fonctionne puisque Track Up a vendu 250 000 pièces lors de la saison hiver 2008 et compte bien atteindre son premier million d'euros de chiffre d'affaires en 2009.



Des produits branchés à des prix minis

Le Crédit Agricole Nord de France parraine cette rubrique.

Etre la première banque du Nord - Pas-de-Calais, c'est offrir aux entrepreneurs régionaux une expertise et des réponses appropriées en matière de création ou de reprise, de développement ou de transmission.

www.ca-norddefrance.fr



Cédric Dugauquier, Pierre Folliot et Sylvain Mas, experts en mobilité

« Avant, j'étais relégué à l'arrière du véhicule, sur mon fauteuil. Aujourd'hui, je suis confortablement installé à l'avant et je peux discuter agréablement avec mon épouse. »

Ce témoignage figure parmi d'autres sur le site d'Handynamic, société implantée à Seclin, spécialisée dans l'aménagement, la vente et la location de véhicules pour personnes à mobilité réduite. Qualité de l'écoute et climat de confiance sont les mots qui reviennent le plus souvent dans le discours de Cédric Dugauquier, Pierre Folliot et Sylvain Mas, créateurs de cette société en novembre 2006 et lauréats de Lille métropole initiative et de Réseau entreprendre Nord.

Handynamic est la première enseigne multimarques et multiservices de ce type en France. « Nous livrons sur tout l'hexagone. Exemple : nous nous apprêtons à vendre à l'aéroport de Marignane plusieurs véhicules spécialement équipés devenus obligatoires par la loi sur le handicap. » Principal atout d'handynamic : être l'interlocuteur unique.

Les familles qui composent 60 % de la clientèle apprécient particulièrement ce service. « Ballotées d'une marque à l'autre, celles-ci vivaient le parcours du combattant avant de trouver le véhicule adapté » Aménager spécialement un véhicule alourdit le prix de revient de 30 à 40 %.

L'erreur ne pardonne pas. Handynamic propose un système original : TED, "testez et décidez", qui propose une location de six mois assortie d'une option d'achat. La réactivité d'une petite structure de 5 personnes, un showroom aménagé sur 400 mètres carrés avec un espace réservé aux familles, des véhicules en stock, boutique en ligne d'accessoires d'aide à la mobilité : sur ce marché de niche Handynamic répond à un réel besoin et prévoit de réaliser pour le second exercice 1 200 000 euros de chiffre d'affaires, soit le double qu'en 2007.



Location et vente de véhicules aménagés



Avec Israel De Brito, sans permis, c'est permis

10 000 personnes ont perdu leur permis de conduire en 2006

Ordinateur de bord, radar de recul, radio CD, fermeture centralisée... , les véhicules proposés à la location par Israel De Brito ressemblent comme deux gouttes d'eau à des citadines, sauf que pour les conduire, il n'est pas nécessaire de posséder un permis.

« Rien qu'en 2006, 10 000 personnes ont perdu leur permis de conduire. Devant l'importance de ces chiffres et les problèmes occasionnés pouvant aller jusqu'à la perte d'emploi, j'ai décidé de me lancer dans la location de véhicules sans permis. » Après 12 ans en grande distribution, Israel De Brito crée sa petite entreprise à La Madeleine en avril dernier, « Moving Car », devenant ainsi le premier spécialiste régional dans ce type de location.

Il y pensait depuis longtemps, mais c'est une visite au salon « Créer 2007 » qui a fait office de détonateur. « En rencontrant les bons interlocuteurs, j'ai osé franchir le pas. J'ai ensuite suivi une formation de 3 à 4 mois à la BGE, boutique gestion espace. »

Israel De Brito a également obtenu des soutiens financiers : un emprunt de 50 000 euros et un prêt à la création d'entreprise lui ont permis d'acheter les 5 premiers véhicules 100 % français. « J'ai choisi d'investir dans un modèle haut de gamme non polluant, moins gourmand en carburant que je propose à 49 euros par jour à la location kilométrage illimité, assurances et assistance comprises. » 90 % de la clientèle est composée de personnes ayant une suspension de permis de conduire mais Israel De Brito ne cautionne pas les multirécidivistes souvent frappés d'une interdiction de conduire tous types de véhicules à moteur.

Six mois à peine après la création de Moving Car, Israel De Brito est à la recherche de partenaires qui l'aideront à financer l'achat de nouveaux véhicules car il est actuellement obligé de refuser des locations...